



# Post Play Express

Vol.7, No. 5, January 2016

## PROFESSIONNALISME : OÙ VOUS SITUEZ-VOUS ?

Soumis par Bruce Covert, Superviseur de l'Ontario

Les recommandations de la National High School Federation au sujet des normes éthiques de comportement comprennent les énoncés suivants :

- Les officiels respecteront l'honneur et la dignité de la profession dans toutes leurs interactions avec les athlètes, les entraîneurs, les collègues et le public
- Les officiels se souviendront que leur conduite influence le respect que les étudiants athlètes, les entraîneurs et le public ont pour la profession.
- Les officiels se prépareront à la fois physiquement et mentalement, se vêtiront proprement et adéquatement et se comporteront d'une manière conforme au standard élevé de la profession.

Les réponses aux questions ci-dessous vous aideront à évaluer votre succès à respecter ces énoncés.

Vous est-il déjà arrivé

- D'être en retard à une rencontre ?
- De manquer une assignation ?
- De considérer une rencontre comme inférieure à votre statut ?
- De parler en mal d'un collègue arbitre à un entraîneur ou à d'autres officiels ?
- De vous vanter à propos d'un « gros match » ?
- De vous vanter à propos du nombre de rencontres que vous avez arbitrées ?
- De mettre un un officiel plus jeune mal à l'aise ou le faire sentir inférieur parce que vous êtes un vétéran ?
- En tant que jeune officiel en développement, de déplaire aux autres en étant trop prétentieux ?
- De parler en mal de votre association parce que vous ne progressiez pas ? (Politique)
- D'observer des officiels depuis les gradins et de critiquer leur performance devant d'autres personnes ?

- De blâmer votre partenaire lorsque ça n'a pas bien marché durant la rencontre ?
- De socialiser avec un entraîneur ailleurs que dans un contexte de groupe ?
- De jurer après un joueur ou un entraîneur au cours d'un match ?
- D'être en état d'ébriété dans un lieu public ?
- De boire une boisson alcoolisée au diner alors que vous avez un match à arbitrer en soirée ?
- De sortir très tard la veille d'un match ?
- D'émettre des commentaires négatifs au sujet d'un joueur, d'une équipe, d'un entraîneur ou d'un officiel ?

Est-ce que vous

- Exécutez les mécaniques comme dans le livre ?
- Êtes fier de bien connaître les règles ?
- Êtes fier de votre uniforme ?
- Suivez un programme régulier d'exercices qui comprend à la fois de la musculation et de l'aérobic ?
- Travaillez fort du début à la fin, quel que soit le score ?
- Admettez une erreur commise durant un match ?
- Décernez un «T» sans émotion et sans mettre personne dans l'embarras ?
- Avez du plaisir à faire ce que vous faites et le montrez sur le terrain ?
- Supportez vos collègues officiels en tout temps au cours de la rencontre ?
- Acceptez les commentaires de façon positive ?

Dans le contexte d'aujourd'hui, les officiels doivent agir en professionnels «24/7». Vous êtes constamment à la vue. Souvenez-vous que vous pouvez récupérer d'un mauvais appel, mais que si vous passez pour n'être pas professionnel à cause de votre comportement sur et hors du terrain, vous ne pourrez peut-être jamais vous en remettre.

Comment vous en êtes-vous tirés ?

## **ÉLÉMENT D'UN PLUS GRAND ENSEMBLE**

Soumis par Tim Heide, Superviseur de la Colombie-Britannique

Lorsque vous réfléchissez à votre carrière d'officiel, vous arrive-t-il de vous sentir seul, découragé, objet de manque de respect ? On a dit qu'être arbitre exige une peau épaisse, beaucoup de confiance et même un certain égo. C'est vrai, l'arbitrage n'est pas pour tout le monde, mais, même ceux qui possèdent un équilibre idéal entre ces caractéristiques, réalisent que c'est souvent ingrat. Voilà en partie pourquoi les officiels tendent à se tenir ensemble, de se supporter, de s'encourager et de se confier les uns aux autres. Certains parlent d'une fratrie, d'une famille. Que nous voulions ou non l'admettre, nous avons tous besoin de l'appui et de l'encouragement de nos familles personnelles et d'arbitrage.

La famille d'arbitrage que la plupart d'entre nous connaissent et avec laquelle ont des liens est vraisemblablement locale et comporte plusieurs membres de notre association. Le type de relation entre les associations d'officiels et ceux qui requièrent leurs services est souvent défini par la personne du groupe d'officiels qui se retrouve en contact fréquent avec entraîneurs et administrateurs, c'est-à-dire le répartiteur. On se souvient de chaque officiel à partir de leur performance ou d'événements particuliers.

Tous les officiels membres font partie inhérente d'un groupe plus large, l'association provinciale. Mais, je dirais que seulement un petit nombre le réalise vraiment. Les personnes qui participent aux championnats provinciaux ou s'impliquent à titre d'administrateurs au niveau provincial sont ceux qui sentent accéder à la famille élargie de la province. De même, les officiels oeuvrant au niveau de l'ACSC ou du SIC ressentent de façon plus vive ce sentiment de famille, car les attentes et les critiques montent de quelques crans.

Comme membres de l'ACAB, nous faisons tous partie de l'organisme national et l'exécutif de l'ACAB entretient un lien avec la famille au moyen d'outils tels Post Play Express, les bourses d'études et le programme de prix. Le site internet lancé dernièrement devrait contribuer à faire sentir à chaque officiel qu'il fait partie de la famille nationale. Je crois cependant encore que le fort sentiment d'appartenance à la famille nationale se partage par une minorité, c'est-à-dire par ceux qui ont l'occasion de travailler à l'un des championnats nationaux ou s'engagent comme administrateurs au niveau national.

L'indépendance historique de l'arbitrage par rapport à la structure de gouvernance du basket au Canada a fait en sorte que le sport a évolué sans relation directe avec l'arbitrage. Ainsi, les arbitres et les autres intervenants se sont trouvés non seulement isolés à plusieurs égards, mais aussi souvent en désaccord au niveau des opinions, attentes et responsabilités. Même si plusieurs voient peut-être les officiels comme simples fournisseurs de services, nous constituons une partie intégrante de quelque chose de plus vaste : la communauté du basketball canadien. La compréhension et l'acceptation de ceci, autant par les officiels que par tous les intervenants, seront à terme, gages d'un respect mutuel, d'un recrutement accru et de meilleures relations entre arbitres, entraîneurs et joueurs.

Les officiels sont rarement reconnus par la communauté du basket pour autre chose que la controverse. Personne ne regarde la feuille de marque pour voir la ligne du score des officiels parce qu'elle n'existe pas. Les officiels, pour leur part, sont fiers qu'on ne se souvienne pas d'eux après un match. Cela nous place dans une position inconfortable : d'une part, nous ne voulons pas être remarqués ou qu'on se souvienne de nous et, d'autre part, nous souhaitons et méritons être respectés et appréciés.

Les communautés les plus fortes font sentir à leurs membres qu'ils sont importants, nécessaires, supportés, protégés et encouragés.

Les panthéons honorent les officiels les plus accomplis, mais présentent seulement un infime échantillon de l'histoire et de l'héritage de l'arbitrage.

Canada Basketball est l'organisme de régie de notre sport au pays et je vois la mise en place récente d'une Commission des officiels comme un investissement dans l'arbitrage aussi bien qu'un pas courageux vers un changement de culture au sein de la communauté du basket en ce qui a trait à la perception et la valeur des officiels.

Demandons-nous comment nous pouvons contribuer à l'avancement de cette culture. Et si nous partageons notre histoire et notre héritage avec la communauté du basket ? Cela aiderait-il à modifier la façon dont nous sommes

perçus ou définis ? Cela pourrait-il accroître le degré de respect et d'appréciation des autres intervenants du sport à l'égard des officiels ?

Je suis d'avis que la recherche, la compilation et le partage public des histoires et expériences du passé constitueraient une contribution appréciable. De telles anecdotes dépeindraient l'évolution de l'arbitrage dans notre pays et favoriseraient un sentiment de fierté et de compréhension à l'égard du chemin parcouru.

L'histoire récente démontre que, par leur engagement dans des causes caritatives, les officiels sont vus comme des êtres humains et pas seulement des arbitres.

Embrassons nos familles d'arbitrage, car nous avons besoin d'elles et partageons fièrement notre histoire. Mais aussi, acceptons que nous faisons partie d'une entité plus vaste, celle de la communauté du basket canadien, et comptons y être acceptés et respectés comme membres à part entière.

## **RAPPORT SUR L'EXAMEN 2015 DE L'ACAB**

Soumis par Dave Werry, interprète national de l'ACAB

J'espère que vous connaissez un bon début de saison. Je vous souhaite tous une Bonne Année et que de bonnes choses en 2016 .

Je tiens à remercier les membres qui ont pris le temps d'écrire l'examen national de l'ACAB. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'une partie importante du processus de formation dans la progression de l'arbitrage. Un total de 3 356 membres ont fait l'examen cette année. Cela constitue une augmentation de 141 membres par rapport à l'année dernière. Cela représente environ 69% des personnes inscrites, soit une augmentation de 8%. Au nom de l'ACAB, je tiens à souligner tout le travail accompli sur l'examen national par Martha Bradbury. Je ne peux assez la remercier pour tout le temps consacré à la gestion de cette partie importante de notre programme d'arbitrage. J'exprime aussi ma gratitude à l'endroit des interprètes provinciaux pour avoir vérifié toutes les questions et s'assurer de compléter la base de données des officiels. L'examen ne peut se tenir sans le travail de toutes ces personnes. Merci aussi à Paul Deshaies pour la traduction en français de l'examen.

Cette année, la période d'examen a été raccourcie à 15 jours étant donné que, par les années passées, la grande majorité des membres faisaient l'examen dans les tous derniers jours. Cette année, 58% des membres ont écrit l'examen dans les 3 derniers jours de la période d'examen

Voici quelques statistiques comparatives :

Pourcentages comparés des officiels ayant atteint le seuil minimum requis à chaque niveau de certification

	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Niveau 3, 4 & 5 (86% & plus)	48%	43%	48%	43%	40%
Niveau 2 (80% à 84%)	14%	13%	13%	16%	15%
Niveau 1 (70% à 78%)	19%	19%	18%	21%	22%
68% & moins	19%	25%	21%	20%	23%

La moyenne nationale a été de 80%, soit la même qu'en 2014.

**Veillez trouver ci-après les questions incorrectement répondues par au moins 25% de tous les candidats d'un bout à l'autre du pays. Les pourcentages de réponses incorrectes sont inscrits entre parenthèses après chaque question.**

**QUESTIONS D'EXAMEN RÉPONDUES INCORRECTEMENT PAR PLUS DE 25% DES RÉPONDANTS**

**A) A4 commet une faute disqualifiante et doit quitter la rencontre et le gymnase. Avant de sortir, A4 s'adresse impoliment à un officiel. L'officiel décerne une faute technique de banc à l'entraîneur A. L'officiel a-t-il raison? (62%) Non. Interprétations 38-1, 38-2**

**B) Lors d'un tir au panier de A1, le ballon bondit directement au-dessus de l'anneau lorsque B1 touche l'anneau. L'officiel juge qu'il y a intervention illégale. L'officiel a-t-il raison? (54%) Non. Article 31.2.4**

**C) Avant que A1 ne relâche le ballon lors de son dernier lancer franc, B1 entre dans le couloir suivi par A2. Les deux joueurs occupaient un espace le long du couloir. Le lancer franc est raté. L'officiel ne sanctionne que la première violation. L'officiel a-t-il raison? (39%) Non. Article 43.3.3**

**D) Le dribbleur A2 réalise un arrêt à deux pieds. A2 tente alors une passe à A4. La passe n'est touchée par aucun joueur sur le terrain. A2 récupère ensuite sa propre passe. L'officiel appelle un double dribble. L'officiel a-t-il raison? (35%) Oui. Article 24.1.2**

**E) A1 intercepte une passe de B1 près de la ligne médiane et il n'y a aucun défenseur devant A1 alors qu'il dribble vers le panier de l'adversaire. En finissant sa contre-attaque, A1 commence son action de tirer et, en tentant de bloquer le tir, B1 le contacte sur le bras en venant de l'arrière. Les officiels décernent une faute antisportive à B1. Est-ce correct? (35%) No. Interprétations 37-10**

**F) A1 relâche le ballon sur un tir depuis la zone des 3 points. Le ballon est dans sa trajectoire ascendante et il est touché par un attaquant qui se trouve dans la zone des deux points de l'équipe A. Le ballon poursuit son envol et entre dans le panier. L'équipe A est créditée de 3 points. Est-ce correct? (35%) Oui. Article 16.2.1, Interprétations 16-2**

**G) Suite à un tir de l'équipe A, le ballon frappe l'anneau et bondit au-dessus de ce dernier. B2 frappe le panneau en tentant de taper le ballon de sorte que le panneau vibre. L'officiel décide que le geste de B2 n'a aucun effet sur l'envol du ballon et permet au jeu de se poursuivre. Est-ce permis selon la règle? (35%) Oui. Article 31.2.4**

**H) A1 est dans l'action de tirer lorsque A2 commet une faute sur B4. Le ballon est ensuite relâché et entre dans le panier. Le panier doit-il compter? (34%) Non. Article 10.4**

**I) À la fin d'un temps-mort, un remplaçant sort du banc et entre au jeu après s'être rapporté à la table, mais sans avoir reçu la permission des officiels. Les officiels refusent le remplacement. Les officiels ont-ils raison ? (33%) Non. Articles 4.2.3, 19.3.7**

**J) A4 commet une faute technique. L'entraîneur demande que A4 soit remplacé. Après que A6 soit admis au jeu en remplacement de A4, A4 s'adresse impoliment à l'officiel. L'officiel décerne une 2e faute technique à A4 et le disqualifie pour le reste de la rencontre. L'officiel a-t-il raison? (32%) Non. Article 36.4.1**

**K) A4 commet une faute technique. L'entraîneur demande que A4 soit remplacé. Après que A6 soit admis au jeu en remplacement de A4, A4 s'adresse impoliment à l'officiel. L'officiel décerne une 2e faute technique à A4 et le disqualifie pour le reste de la rencontre. L'officiel a-t-il raison? (29%) Oui. Interprétations 8-2**

**L) L'attaquant A1 se place en écran directement derrière B1, juste à court de contact. A1 a les pieds à l'intérieur de son cylindre. B1 entre en contact avec A1 et les deux joueurs chutent au sol. Les officiels décernent une faute en contrôle d'équipe à A1. Les officiels ont-ils raison? (29%) Oui. Article 33.7**

**M) A1 contrôle le ballon en zone avant. B2 se blesse et l'officiel interrompt le jeu avec 4 secondes affichées au chronomètre des tirs. À la reprise du jeu, le chronomètre des tirs doit-il être replacé à 14 secondes? (27%) Oui. Article 29.2.1, Interprétations 29/50-15**

**N) Deux lancers francs sont accordés à A3. Alors que le ballon est mort après le premier lancer franc, une faute technique est décernée à A2. Le remplaçant A12 demande alors à remplacer A2. Le remplacement doit-il être accordé à ce moment? (26%) Non. Article 19.3.9**